

ASSOCIATION SPECTAMBUL

Fiche d'Inscription aux cours - Saison 2022/2023 – À REMPLIR ET À IMPRIMER

RENOUELEMENT

1^{ère} INSCRIPTION

Identité de l'élève :

NOM DE L'ÉLÈVE : PRÉNOM :

Sexe : F M Né(e) le / /

Adresse de l'élève :

CP : Ville :

Mail ⁽¹⁾ en MAJUSCULE : @

Téléphone :

Pour les mineurs :

Nom parent 1 : Prénom parent 1 :

Téléphone parent 1 :

Mail ⁽¹⁾ parent 1 en MAJUSCULE : @

Nom parent 2 : Prénom parent 2 :

Téléphone parent 2 :

Mail ⁽¹⁾ parent 2 en MAJUSCULE : @

Je soussigné(e) (nom, prénom)

autorise mon fils / ma fille à participer aux cours de l'école de cirque SPECTAMBUL.

J'autorise mon enfant :

- à participer aux activités extérieures

(Sélection Régionale, Rencontres Régionales, etc.) : oui non

- à partir seul à l'issue du cours : oui non

(1) L'adresse e-mail restera au sein de l'association et ne sera pas transmise à des tiers

Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

NOM, Prénom Téléphone Parenté

NOM, Prénom Téléphone Parenté

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription annuels sont de **239,60 €** pour une séance par semaine hors vacances scolaires du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Ils sont de **229,60 €** pour le 2^e enfant et les suivants.

L'adhésion à la FFEC (Fédération Française des Écoles de Cirque) est obligatoire et s'élève à **22,40 €** par élève et par an. Elle donne droit à la licence et à l'assurance.

L'adhésion à l'association SPECTAMBUL est également obligatoire et s'élève à **5,00 €** par an.

Calcul du montant à régler :

Frais d'inscription aux cours : 239,60 € ou 229,60 €	<input type="text"/>
Adhésion FFEC 22,40 €	22,40 €
Adhésion SPECTAMBUL 5,00 € (sauf si l'élève est déjà adhérent pour la période en cours)	<input type="text"/>
Total à régler :	<input type="text"/>

Merci d'indiquer les montants de vos règlements par type de paiement :

– Chèque à l'ordre de SPECTAMBUL :

– Espèces (à éviter dans la mesure du possible) :

– Chèque Vacances ANCV :

– Ticket Sport :

– Chèque Sport Mairie :

NOM sur le(s) chèque(s) si différent(s) du nom de l'élève :

Votre facture vous sera transmise fin octobre par message électronique aux adresses e-mail indiquées sur ce document.

N'oubliez pas de joindre au dossier tout document spécifique à nous communiquer (CE, aide cotisation adhésion, chèques vacances ANCV). Merci !

Communication :

L'association peut être amenée à prendre des photographies et/ou des vidéos de vous ou de vos enfants pendant les activités à des fins de communication sur les activités de SPECTAMBUL. Si vous ne souhaitez pas que vous ou votre enfant soit pris en photo ou filmé, il vous appartient d'envoyer une lettre indiquant votre refus. Celle-ci devra être adressée à la Présidente de l'Association à l'adresse suivante :
SPECTAMBUL - 1 allée Abel Boyer - Maison des Sports MJ Marty - 31770 COLOMIERS

Annulation :

Les inscriptions aux cours peuvent être annulées jusqu'au 3^e cours de l'année. Le premier paiement ne sera donc encaissé qu'après le 3^e cours. Si l'élève décide de ne pas poursuivre, les 3 premiers cours ne seront pas facturés. Passé ce délai, plus aucun remboursement ne sera possible.

En cas de force majeure ne permettant pas à SPECTAMBUL la tenue des cours, l'association s'engage à maintenir des cours en vidéo ou visioconférence et des liens avec ses adhérents. En cas d'impossibilité totale de réaliser un seul cours pendant l'année, une proposition de remboursement sera faite aux adhérents concernés.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des informations ci-dessus et atteste de l'exactitude des informations figurant dans ce document.

J'ai pris connaissance et signé les règles de vie de l'association. J'ai rempli et signé la fiche sanitaire.

Fait à Colomiers, le

Signature :

A noter :

L'association SPECTAMBUL accepte les dons en tant qu'organisme d'intérêt général. Ceux-ci sont déductibles des impôts sur le revenu au taux de 66%. Une attestation fiscale pourra être remise en retour. Pensez à nous !

